

15 avril 2008 – Soutien de la loterie Romande – Message du CSP Vaud

Le Centre social protestant offre toute une palette de services à la population vaudoise, dans les domaines social, juridique, conjugal, familial. Il a notamment une consultation spécialisée pour les jeunes, pour les personnes migrantes, et une antenne prévention SIDA. Ses consultations sont ouvertes à tous – c'est une traduction de son origine protestante : ouvert à tous sans discrimination. La démarche n'est ni élitiste ni confessionnelle. Elle implique une écoute attentive des personnes, des compétences pointues, diverses et complémentaires, un travail développé en réseau avec d'autres associations et services privés ou publics.

Ce travail au service des personnes précarisées, au bénéfice de la cohésion sociale dans son ensemble, est par définition « non rentable ». Pour qu'il continue, nous sollicitons toute l'année, et année après année, d'une part nos donateurs convaincus de l'utilité de nos services, d'autre part les pouvoirs publics qui attendent des prestations précises. Enfin, troisième pôle de financement, notre secteur de Ramassage et Vente d'Occasion. Il rend service aux personnes cherchant à se débarrasser d'objets, à d'autres qui cherchent des objets de seconde main. Et grâce au travail de ses salariés et de nombreux bénévoles, tout bénéfice provenant de ce secteur, de ses « Galetas » et boutiques, contribue à financer les consultations sociales.

Or ce secteur n'est plus bénéficiaire, il a besoin d'une réorganisation et d'un renouvellement, en termes de locaux, d'infrastructure et d'outils de travail notamment. Pour mener ce projet à bien, il nous faut l'impossible, à nous qui cherchons à financer notre travail social « ordinaire », à équilibrer notre budget. L'impossible, c'est-à-dire : un investissement. Et c'est cela que le don de la Loterie Romande rend possible. Ce don est affecté au renouvellement de notre secteur Ramassage et Vente. Un grand merci de ce soutien qui profitera, non seulement aux clients des Galetas, mais indirectement aux bénéficiaires des consultations sociales.

Hélène Küng
15 avril 2008